

Réf: Dossier N° 078526

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BATIM KARTA »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE BESSIKOI, Lot 3615, Ilot
323

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATIM KARTA »

Objet : BTP ; MATÉRIELS INFORMATIQUES ; FOURNITURES DE BUREAUX ; PRESTATIONS DIVERSES
Et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE BESSIKOI, Lot 3615, Ilot
323

Dirigeant(s) : M BOCOUM MADANET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00897 du 15/02/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05716/GTCA/RC/2022 du 15/02/2022

